



Paris, le 20 avril 2018

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Le projet de loi pour un nouveau Pacte Ferroviaire a été adopté à l'Assemblée Nationale. Cela marque une étape du processus parlementaire qui doit se poursuivre au mois de mai au Sénat avant un retour à l'Assemblée au mois de juin.

Jusqu'ici, la méthode affichée par votre gouvernement visait à ouvrir un dialogue puis une concertation et, enfin, une négociation sur cette réforme.

Dans ce schéma, nos organisations syndicales ont œuvré depuis le lancement de ce projet pour apporter des propositions et éclairer la décision publique par la voix des cheminots et de leur connaissance du système que nous portons.

Certaines d'entre nous ont accepté de porter des amendements *via* différents groupes parlementaires pour enrichir le débat. D'autres vous ont présenté des projets alternatifs plus globaux. En ce sens, notre capacité à construire et notre maîtrise du dossier est avérée.

Madame la Ministre des Transports a organisé de multiples réunions auxquelles nous avons participé. Celles-ci n'ont que très peu ou pas influencé votre projet. Pour autant, à plusieurs reprises, selon ses propos, « il y avait du grain à moudre ». Force est de constater qu'à ce jour, cette affirmation n'est pas en adéquation avec vos décisions.

Les annonces que vous avez formulées relatives à la filialisation du Fret, à la date de fin du statut, au changement de statut de l'entreprise contreviennent à la méthode que vous avez affichée. Celle-ci constitue une véritable provocation dans le processus de négociation qu'il nous semble indispensable d'engager.

Par ailleurs, les positions que vous prenez indiquent que votre intervention dans le processus de réforme est prégnante. Cela interroge donc sur la pertinence du dialogue que nous avons mené jusqu'alors avec Madame la Ministre des transports et nous invite à vous solliciter.

Nos organisations syndicales entendent poursuivre leur travail de construction et de négociation.

Il nous paraît donc indispensable que vous acceptiez de nous rencontrer dans le cadre d'une réunion tripartite. La participation de la représentation patronale est également indispensable.

L'objectif de cette rencontre, à notre sens, est bien de pouvoir définir des éléments de méthode afin de mener une négociation utile et profitable au système ferroviaire, aux citoyens et aux cheminots.

L'engagement et le respect de chacun est indispensable pour parvenir à cet objectif.

Le contexte de tension sociale impose un caractère d'urgence à notre demande.

Nous vous remercions pour la diligence avec laquelle vous la considérez et vous prions de croire en l'expression de notre haute considération.

CGT
Laurent BRUN

UNSA
Roger DILLESEGER

SUD-Rail
Erik MEYER

CDFT
Didier AUBERT